



Laïcité, Religion et Citoyenneté
« NORMES ET RELIGIONS »



Le Diplôme Inter Universitaire « Normes et Religions » s'inscrit dans un programme de formation déployé au niveau national et dont l'objectif est de renforcer la compréhension des libertés religieuses et des institutions publiques, de former aux régimes juridiques des activités cultuelles en France et aux relations entre institutions religieuses et pouvoirs publics et à la médiation intercultu(r)elle.

Diplôme de médiation culturelle et cultuelle fondé sur une connaissance des lois de la République, il s'adresse non seulement aux cadres religieux (aumôniers, ministres du culte, chargés de prédication...), mais aussi aux personnels des administrations (éducatives, hospitalières, pénitentiaires, territoriales...), et au-delà, à toute personne intéressée par ces problématiques et soucieuse de replacer leur vécu quotidien dans un contexte plus large.

& DIPLÔME DÉLIVRÉ :

Diplôme Interuniversitaire

© DURÉE:

8 mois - à partir d'octobre. 2 regroupements

SOLUME HORAIRE:

135,5h en distanciel - 35h en présentiel (2 regroupements pour les examens) 3,5h de moments d'échanges facultatifs

Publics visés

- Aumôniers rémunérés par l'Etat,
- Personnels des administrations (éducatives, hospitalières, pénitentiaires, territoriales...) et élus,
- Cadres religieux,
- Juristes, magistrats et avocats,
- Dirigeants et cadres d'entreprise
- Journalistes, étudiants, membres d'associations.

Critères d'admission

Conditions préalables à la candidature

Pas de condition de diplôme

Sélection des candidats

Sélection sur dossier de candidature. Entretien à la demande de la commission de sélection.

Maximum 30 stagiaires accueillis sur le parcours.

Ce diplôme est organisé avec le soutien du Bureau Central des Cultes (Ministère de l'Intérieur) ; en partenariat avec les Universités de Lorraine, Lyon III Jean Moulin, de Nantes et de Paris Sud ; en collaboration avec l'Institut Catholique de Toulouse.













Programme

Module 1 - Institutions publiques, Laïcité et Droit des religions

92h

Objectifs : Ce module permet d'acquérir une connaissance générale des institutions françaises et du droit afin d'éclairer leurs liens avec les religions, tant sous l'angle du principe de laïcité que sous celui du droit des cultes.

- 1. Introduction au droit
- 2. Histoire juridique des régimes des cultes en France
- 3. Liberté religieuse et laïcité
- 4. Service public et religions
- 5. Grands systèmes politiques contemporains et religions
- 6. Droit privé et religions

Module 2 : Connaissances religieuses et sciences sociales des religions

43,5h

Objectifs : Ce module a pour but de présenter les grandes religions monothéistes et permet de les envisager sous des aspects sociologiques.

- 1. Présentation du Judaïsme
- 2. Présentation du Christianisme
- 3. Présentation de l'Islam
- 4. Religions émergentes
- 5. Politiques d'intégration et religions
- 6. Sciences sociales et religions

Module 3 : Séminaires en présentiel

24,5h

Objectifs: Les séminaires permettent d'approfondir par l'échange, à l'aide de retours d'expérience, les éléments développés dans le module 1, tout en sensibilisant les stagiaires aux techniques de la médiation intercultu(r)elle.

- 1. Enseignement et laïcité
- 2. Gestion du fait religieux en entreprise
- 3. Forces de l'ordre et religions
- 4. Etablissements de santé et religions
- 5. Milieu carcéral et gestion du fait religieux
- 6. Médiation intercultu(r)elle et gestion des conflits

Contrôle des connaissances :

Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

Module 1 : Deux épreuves écrites prenant la forme de cas pratiques et de questions de cours pour les enseignements du module 1, organisées en ligne. **Module 2 :** Une épreuve écrite d'une heure prenant la forme d'un QCM pour les enseignements du module 2, organisée lors du second regroupement en présentiel.

Module 3 : Un grand oral d'une durée de trente minutes pouvant prendre la forme de l'analyse d'une situation pratique, soutenu devant un jury composé a minima de deux intervenants du diplôme.

Responsable pédagogique

Xavier Bioy, Professeur des universités, Université Toulouse Capitole

Équipe pédagogique

Pour l'Université Toulouse Capitole :

- Xavier Bioy, Professeur des universités ;
- Rachid Boumahdi, Maître de conférences ;
- Hiam Mouannès, Maître de conférences Habilitée à Diriger des Recherches;
- Nicolas Sild, Professeur des universités.
- Bruno Domingo, Maître de conférences ;

Pour l'Université de Aix-Marseille :

Jean-François Kerleo, Professeur des universités.

Pour l'Université de Jean Moulin Lyon III :

 Paul-Maxence Murgue-Varoclier, Chargé d'enseignement.

Pour l'Université de Lorraine :

• Piero Galloro, Maître de conférences Habilité à Diriger des Recherches.

Pour l'Université de Nantes :

• Frédéric Dorel, Maître de conférences.

Pour l'Institut Catholique de Toulouse :

- Bernard Callebat, Professeur;
- Philippe Dazet-Brun, Professeur;
- Anne-Claire Favry, Maître de conférences

Autres intervenants:

- Cabinet Convivencia;
- Christophe Alonso, docteur en Droit;
- Serge Capel, avocat;
- Jean-François Fogliarino,
 Directeur du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Bas-Rhin;
- Françoise Housty, médiatrice ;
- Fabrice Pappola, chargé de mission ;
- Jean Thévenot, président Conseil de l'Ordre des médecins 31.

@UT Capitole - A. Perset

Organisation

Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule sur une période de 8 mois à compter d'octobre, sur un mode mixte qui allie formation à distance (équivalent horaire de 160 heures) et formation en présentiel (deux regroupements, équivalent horaire de 35 heures examens inclus) + 3,5 heures de « moments d'échanges » (facultatifs).



Volume horaire global : 208,5 heures (examens inclus)

Méthodes et moyens pédagogiques :



Distanciel



Plateforme pédagogique en ligne. Les stagiaires ont accès à différents éléments : supports de cours, exercices d'application et/ou d'évaluation (questionnaires d'auto-évaluation, quiz, cas pratiques, dissertations), tutorat en ligne, outils de communication spécifiques (messagerie électronique, forum, visioconférence).

Présentiel

- 3,5 heures d'échanges facultatifs
- 160 heures en distanciel
- 35 heures en présentiel
 2 regroupements
- Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, à Toulouse

Séance de formation ou d'évaluation se déroulant dans une salle de cours dédiée, équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Les stagiaires ont accès aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : https://www.ut-capitole.fr/handicap

Candidatures en ligne



eCandidatures

Vous devez constituer un dossier sur eCandidatures.

Renseignements sur les candidatures :

Par courriel: alice.bayard@ut-capitole.fr

Auprès du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole : Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q (1er étage)

Tarifs pour l'année universitaire 2025 - 2026



2000 euros. Tarif si financement individuel : 350 euros Accessible aux étudiants au tarif individuel dans la limite des places disponibles

Formation éligible au Compte Personnel de Formation - CPF

Document d'information non contractuel réalisé au 19/05/2025

CONTACT:
Alice BAYARD
05.61.12.86.58 - alice.bayard@ut-capitole.fr
Bâtiment Q - 1er étage
Site de la Manufacture des Tabacs

Université Toulouse Capitole - EEDU 21, allée de Brienne 31000 Toulouse Site : Manufacture des Tabacs - Toulouse

Tél.: 05.67.73.27.69



